

3 février 2025

Recommandations budgétaires provinciales 2025–2026

Table des matières

1.	L'Alliance de l'industrie touristique du Québec	3
2.	Données statistiques.....	3
3.	Priorités de l'industrie.....	4
3.1	Favoriser l'attrait des touristes internationaux.....	5
3.2	Limiter les effets de la pénurie de main-d'œuvre.....	7
3.2.1	Le recours aux travailleurs issus de l'immigration	7
Graphique 1	– Obstacles du secteur touristique québécois.....	7
Graphique 2	– Recours à l'immigration.....	8
Graphique 3	– Besoin en travailleurs étrangers temporaires	9
3.2.2	L'intelligence artificielle	11
Graphique 4	– Utilisation de l'intelligence artificielle	12
3.3	Soutenir le développement de l'offre touristique au Québec	13
Graphique 5	– Accès au financement.....	14
Graphique 6	– Besoin de financement	15
4.	Conclusion.....	16
Annexe	18

1. L'Alliance de l'industrie touristique du Québec

Représentant plus de 12 000 entreprises et 50 associations touristiques régionales et sectorielles, l'Alliance de l'industrie touristique du Québec (Alliance) est la fédération provinciale d'affaires spécialisée en tourisme la plus importante au Canada. Elle incarne la volonté du secteur privé et associatif de valoriser la contribution significative du secteur économique touristique à la vitalité des régions tout en portant la parole au nom de ses membres.

2. Données statistiques

Afin d'étayer ses recommandations, l'Alliance a mis sur pied son Centre d'intelligence d'affaires en tourisme qui permet d'obtenir des données statistiques récentes et représentatives du milieu touristique. La *Situation des entreprises touristiques du Québec* (SETQ), publiée trimestriellement, offre une analyse courante des attentes et de la situation des entreprises du secteur touristique québécois. Pour sa réalisation, l'Alliance demande à Statistique Canada une compilation spéciale des résultats trimestriels de l'*Enquête canadienne sur la situation des entreprises* afin d'obtenir des données sur le secteur et les sous-secteurs touristiques québécois et canadiens. Les données présentées pour l'édition d'hiver ont été collectées entre le 1^{er} octobre et le 4 novembre 2024.

Le RADAR, un outil interne de sondage sur les enjeux et préoccupations des entreprises et organismes touristiques membres de l'Alliance, a permis d'obtenir le pouls de 959 représentants des entreprises et organisations touristiques du Québec provenant de toutes les régions du Québec sur les thèmes principaux identifiés au cours de l'année. Les réponses présentées ont été récoltées entre le 4 et le 16 décembre 2024.

Les études de la SETQ et les résultats du RADAR sont disponibles sur le site de l'Alliance à l'adresse alliancetouristique.com.

Ces deux outils accordent à l'Alliance une précision remarquable pour identifier les besoins et les pistes de solution souhaitées par les entreprises touristiques du Québec. Les informations obtenues ont contribué à la formulation de recommandations budgétaires adaptées pour le développement du tourisme.

3. Priorités de l'industrie

Lors de son congrès annuel en septembre 2024, l'Alliance a consacré une part importante des échanges sur les enjeux liés à la mobilité au Québec. Ce sujet est étroitement lié à l'objectif d'augmenter le nombre de visiteurs internationaux et demeure une des principales priorités de l'industrie touristique. Les entreprises touristiques demeurent confrontées à des problématiques liées au manque de main-d'œuvre et les options pour y remédier se complexifient. Recourir à l'intelligence artificielle constitue une solution moderne, mais elle nécessite un accompagnement adapté pour l'intégrer et suivre la rapidité de son évolution. La situation économique, avec l'inflation et l'augmentation des taux d'intérêt notamment, a représenté un défi de taille pour les entrepreneurs qui ont vu leurs revenus affectés et le coût de leurs opérations augmenter. De plus, l'arrivée de la nouvelle administration américaine rajoute à ces défis avec des menaces d'augmentation des tarifs douaniers. C'est pourquoi les recommandations déposées par l'Alliance sont regroupées sous ces trois thèmes centraux :

1. Favoriser l'attrait des touristes internationaux;
2. Limiter les effets de la pénurie de main-d'œuvre;
3. Soutenir le développement de l'offre touristique au Québec.

Ces enjeux présentent des défis transversaux qui doivent obligatoirement impliquer les connaissances, les ressources et l'expertise provenant de différents secteurs de l'appareil gouvernemental. En ce sens, l'étendue des recommandations que formule l'Alliance ne peut être réalisée uniquement par le ministère du Tourisme. La collaboration et la conscientisation des ministères sur l'apport positif du tourisme, sa valeur pour la vitalité des régions et son rôle significatif dans les revenus de l'État sont essentiels pour favoriser la croissance du secteur.

L'Alliance présente trois recommandations qui requièrent une intervention prioritaire de la part du gouvernement :

1. Reconduire le programme de développement de liaisons aériennes directes vers le Québec jusqu'en 2027-2028;
2. Accompagner les entreprises touristiques dans leur transition vers l'utilisation de l'intelligence artificielle;
3. Simplifier et accélérer l'accès au financement en offrant des garanties de prêt aux entreprises du secteur touristique.

Le tourisme n'est pas une dépense pour les gouvernements : c'est une source de revenus. Chaque dollar investi dans ce secteur génère des revenus fiscaux qui financent les projets majeurs, les services publics, et les infrastructures essentielles, profitant à toutes les régions du Québec.

3.1 Favoriser l'attrait des touristes internationaux

Le tourisme est un secteur économique des plus dynamiques et représente 5 % du PIB du Québec. En 2023, plus de 62 millions de visiteurs ont parcouru le Québec et les recettes touristiques ont atteint 16,7 G\$, dont 4,1 G\$ provient des touristes internationaux¹. Cette source de revenus place le tourisme en quatrième position des secteurs d'exportation au Québec, derrière l'aéronautique, l'aluminium et le minerai de fer².

Les touristes internationaux jouent un rôle crucial dans la vitalité économique d'une destination. Leur présence dynamise de nombreux secteurs, notamment l'hébergement, la restauration, les transports et les activités culturelles. En plus des dépenses directes qu'ils effectuent, ces visiteurs contribuent à la création et au maintien d'emplois locaux, renforçant ainsi la résilience des communautés. Par ailleurs, l'argent dépensé par les touristes étrangers stimule les revenus fiscaux, permettant d'investir dans des infrastructures publiques et des services qui profitent à tous. Dans un contexte où le président des États-Unis souhaite imposer des tarifs douaniers de 25 % au Canada, l'industrie touristique serait épargnée. Effectivement, les dépenses réalisées par les touristes internationaux constituent une entrée d'argent au même titre que les exportations du secteur manufacturier. Par conséquent, à la différence de l'ensemble des biens exportés par le Québec, les services touristiques destinés aux Américains ne seront pas soumis à un tarif de 25 %.

Le Québec mise sur la proximité géographique de marchés incontournables, comme l'Ontario et les États-Unis, pour attirer une partie de sa clientèle naturelle, mais pour maximiser son potentiel touristique, il est crucial d'établir et de maintenir des liaisons aériennes directes avec de grands marchés internationaux. L'accès direct et rapide est essentiel pour rivaliser avec d'autres destinations et permet de capter l'intérêt des voyageurs internationaux.

En mai 2022, le ministère du Tourisme a confié à l'Alliance le mandat de soutenir le développement de liaisons aériennes directes vers le Québec. Le programme, accompagné d'une enveloppe de 10 M\$, a pour objectif de

¹ Ministère du Tourisme du Québec « Portrait de l'industrie touristique », <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/services-industrie-touristique/etudes-statistiques/portrait-industrie-touristique>

² Ministère du Tourisme du Québec « Bilan économique estival : un retour à la croissance du secteur touristique », <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/bilan-economique-estival-un-retour-a-la-croissance-du-secteur-touristique-59212>

soutenir le développement de liaisons aériennes directes vers le Québec, contribuer à l'augmentation des fréquences et de la capacité offerte, collaborer au succès de nouvelles liaisons aériennes par la réalisation de campagnes de promotion et favoriser l'engagement financier des partenaires dans les actions qui seront développées.

Le programme de liaisons aériennes directes vers le Québec arrive à échéance le 31 mars 2025. Au cours des deux dernières années, l'Alliance a entretenu d'excellentes relations avec les différents promoteurs aériens et a approfondi sa connaissance de ce milieu d'affaires. À ce sujet, il a été souligné à plusieurs reprises que l'atteinte de la rentabilité d'une nouvelle liaison pouvait prendre jusqu'à trois ans, et ce, bien que le programme ne s'étale que sur deux ans. Le lancement d'une nouvelle liaison comporte des risques importants, d'autant que le soutien financier ne couvre pas entièrement la période nécessaire pour atteindre la rentabilité.

Le temps et la prévisibilité sont des facteurs majeurs pour les promoteurs aériens. Environ une année s'écoule entre la planification d'une liaison et son premier envol. Les récentes discussions que l'Alliance a eues avec les principaux partenaires du milieu aérien pour les sensibiliser aux possibilités offertes par le programme ont suscité un niveau d'intérêt élevé. Cependant, les travaux de planifications en cours concernaient des liaisons pour l'été 2025 et la fin annoncée du programme a raccourci la liste de projets potentiellement recevables.

Actuellement, le programme de liaisons aériennes directes vers le Québec a permis :

- 3 nouvelles liaisons saisonnières (Europe et États-Unis);
- 1 nouvelle liaison annuelle (États-Unis);
- 4 liaisons saisonnières dont la fréquence a augmenté en été (Europe);
- 4 liaisons saisonnières dont la fréquence a été augmentée en hiver (Europe, Amérique latine et Canada).

De ces projets, 10 sont complétés et les dépenses touristiques sont estimées à près de 115 M\$. Le retour sur investissement pour le gouvernement est estimé à 15 % des dépenses touristiques, soit environ 17 M\$, et il n'y a qu'un peu plus de 4 M\$ de déboursés, soit un ratio de 4,25. Il s'agit donc d'un programme rentable qui est une source de revenus pour le gouvernement et qui rejoint un des principaux objectifs de l'industrie touristique.

L'intérêt à l'égard du programme a été clairement démontré par les promoteurs aériens et ils souhaitent qu'il se poursuive au-delà du 31 mars 2025. Grâce à ce programme, les touristes internationaux peuvent profiter de connexions directes et d'une expérience de voyage simplifiée, ce qui renforce notre attractivité sur le marché mondial.

Recommandation 1

Reconduire le programme de développement de liaisons aériennes directes vers le Québec jusqu'en 2027-2028.

3.2 Limiter les effets de la pénurie de main-d'œuvre

3.2.1 Le recours aux travailleurs issus de l'immigration

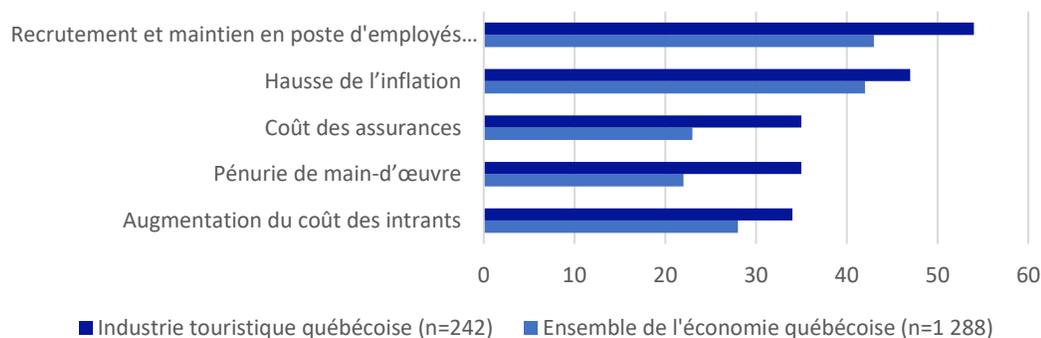
Depuis 2020, l'industrie touristique a eu à surmonter les défis liés à la pandémie de COVID-19 et à la pénurie de main-d'œuvre qui s'en est suivie. Les entrepreneurs touristiques québécois font partie du secteur économique qui a le plus souffert de ces situations qui ont miné les activités, ont fait fondre les revenus et ont bouleversé l'offre de service et les habitudes des clientèles.

Le tourisme se relève tranquillement, mais reste affecté par le manque de main-d'œuvre. Selon les données du ministère du Tourisme, les 23 941 entreprises qui forment l'industrie touristique au Québec entretiennent 406 938 emplois. Pourtant, selon les résultats du sondage RADAR mené par l'Alliance, 41 % des répondants ont mentionné que leur entreprise a manqué d'employé en 2024 pour être pleinement opérationnelle.

Les données présentées dans la Situation des entreprises touristiques du Québec, édition hiver 2024, confirment la difficulté vécue par les entrepreneurs lorsqu'il est question d'embaucher des employés. Malgré les difficultés économiques majeures liées à l'inflation et l'augmentation des différents coûts d'opération, c'est le recrutement et le maintien en poste d'employés qualifiés qui, pour plus d'une entreprise sur deux (54 %), se hisse au sommet des obstacles. À titre comparatif, pour l'ensemble de l'économie québécoise, ce résultat atteint 43 %.

Graphique 1 – Obstacles du secteur touristique québécois

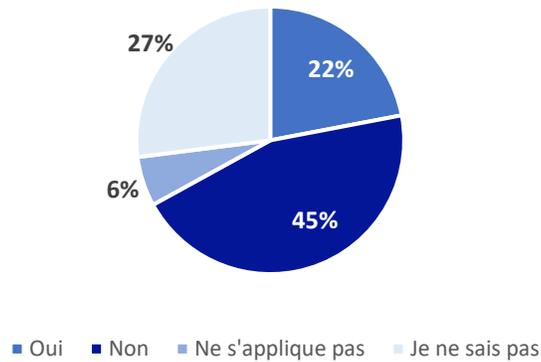
Au cours des trois prochains mois, lesquels des enjeux suivants pourraient constituer des obstacles pour votre entreprise ou organisme?



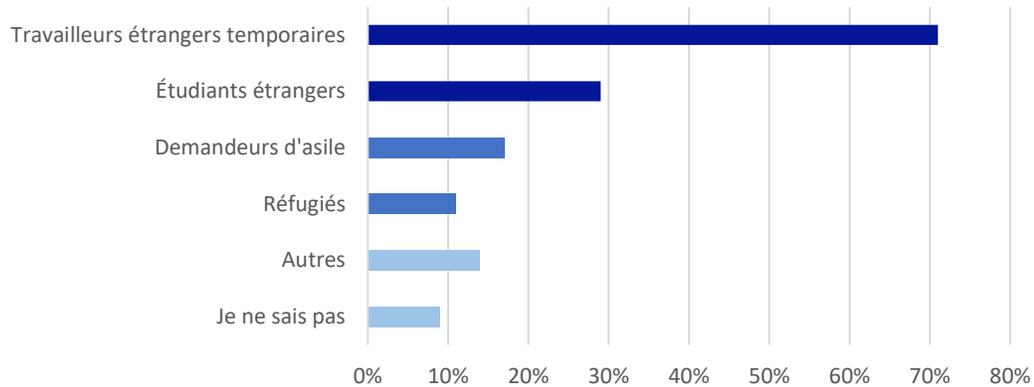
Pour pallier ce manque de main-d'œuvre, plusieurs entrepreneurs se tournent vers l'étranger. Selon les résultats du sondage RADAR, un peu plus d'une entreprise sur cinq (22 %) prévoit embaucher un travailleur issu de l'immigration au cours de l'année 2025. De ce nombre, 71 % ont identifié le recours à des travailleurs étrangers temporaires.

Graphique 2 – Recours à l'immigration

Au cours de l'année 2025, votre entreprise ou organisation prévoit-elle embaucher des travailleurs issus de l'immigration? (n=846)



À quel(s) bassin(s) de travailleurs issus de l'immigration votre entreprise ou organisation prévoit-elle recourir ? Sélectionnez tout ce qui s'applique. (Les répondants qui prévoient embaucher des travailleurs issus de l'immigration au cours de l'année 2025, n=187)



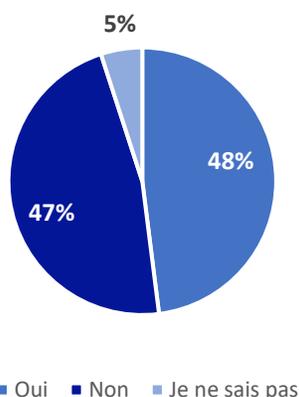
L'Alliance a poussé le questionnement un peu plus loin pour connaître les besoins des entrepreneurs en matière de travailleurs issus de l'immigration temporaire. Une des récentes modifications au programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) revient à limiter à 10 % des effectifs le nombre

de travailleurs étrangers temporaires par lieu de travail. En avril 2022³, ce maximum avait augmenté à 30 %. Il a été réduit à 20 % en mai 2024⁴ et à 10 % en septembre 2024⁵.

Parmi les répondants au RADAR qui prévoit embaucher des travailleurs étrangers temporaires, la moitié (48 %) évalue que leur besoin de travailleurs étrangers temporaires correspond à plus de 10 % de leurs effectifs. La diminution de 20 % du maximum de travailleurs étrangers temporaires en moins de six mois aura des effets néfastes et visibles dès l'été 2025.

Graphique 3 – Besoin en travailleurs étrangers temporaires

Est-ce que le besoin en travailleurs étrangers temporaires de votre entreprise ou organisation correspond à plus de 10 % de ses effectifs ? (Les répondants qui prévoient embaucher des travailleurs étrangers temporaires, n=132)



Les modifications annoncées par le gouvernement fédéral dans le cadre du PTET ont de quoi inquiéter les entrepreneurs touristiques, plus particulièrement ceux des secteurs de l'hébergement et de la restauration.

³ Gouvernement du Canada. « Document d'information : Plan d'action pour les employeurs et la main-d'œuvre du Programme des travailleurs étrangers temporaires ». 4 avril 2024.

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2022/04/xxxx.html>.

⁴ Gouvernement du Canada. « Plan d'action pour les employeurs et la main-d'œuvre du Programme des travailleurs étrangers temporaires : Le gouvernement du Canada ajuste les mesures temporaires ». 21 mars 2024. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2024/03/plan-daction-pour-les-employeurs-et-la-main-duvre-du-programme-des-travailleurs-etrangers-temporaires--le-gouvernement-du-canada-ajuste-les-mesures.html>.

⁵ Gouvernement du Canada. « Le ministre Boissonnault agit pour réduire le nombre de travailleurs étrangers temporaires au Canada » 26 août 2024.

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2024/08/le-ministre-boissonnault-agit-pour-reduire-le-nombre-de-travailleurs-etrangers-temporaires-au-canada.html>.

L'Alliance comprend que l'augmentation rapide de la population issue de l'immigration peut causer une pression importante sur différents aspects de la société québécoise et que limiter les entrées devient nécessaire.

Cependant, il est essentiel de trouver une solution pour mettre fin à la pénurie de main-d'œuvre et soulager les entrepreneurs. L'un des moyens à explorer serait de mettre en place des mécanismes permettant d'intégrer rapidement les demandeurs d'asile au marché du travail, notamment dans le secteur touristique, où les besoins sont largement démontrés. Au troisième trimestre de 2024, Statistique Canada estimait que le Québec comptait 163 000 demandeurs d'asile⁶, une main-d'œuvre potentielle qui pourrait répondre aux besoins criants des entrepreneurs.

Le tourisme offre une grande diversité d'emplois, allant de l'hôtellerie et de la restauration à la gestion d'activités culturelles, récréatives et de transport. En leur permettant de travailler, on soutient non seulement les entrepreneurs dans leurs opérations, mais aussi l'intégration sociale et économique des demandeurs d'asile. Cette démarche contribuerait à valoriser leurs compétences tout en renforçant la vitalité économique des régions et la qualité de l'expérience touristique québécoise.

En mai 2023, la ministre de l'Emploi, Mme Kateri Champagne Jourdain, a annoncé un projet pilote visant à permettre à 3 000 demandeurs d'asile d'intégrer un emploi dans le secteur touristique. Ce programme, intitulé Objectif tourisme, est sous la responsabilité du Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) et propose de jumeler des demandeurs d'asile avec des entrepreneurs touristiques tout en offrant une formation adaptée. Malheureusement, la fin de ce programme a été annoncée en début d'année 2025. Il n'en reste pas moins que ce bassin de travailleurs mérite d'être mis à contribution pour soutenir l'économie québécoise.

Les modifications au PTET font en sorte que l'accès aux travailleurs étrangers temporaires sera restreint pour les prochaines années et la fin d'un projet pilote pour intégrer les demandeurs d'asile dans l'industrie touristique rajoute à la difficulté de surmonter les effets de la pénurie de main-d'œuvre. Une nouvelle piste de solution doit être mise de l'avant

⁶ Suzanne Colpron « Révision à la baisse du nombre de demandeurs d'asile au Québec ». La Presse, 25 septembre 2024, <https://www.lapresse.ca/actualites/2024-09-25/statistique-canada/revision-a-la-baisse-du-nombre-de-demandeurs-d-asile-au-quebec.php#:~:text=D'apr%C3%A8s%20les%20donn%C3%A9es%20du,de%20d%C3%A9mographie%20%C3%A0%20Statistique%20Canada.>

3.2.2 L'intelligence artificielle

Dans une motion adoptée par tous les partis à l'Assemblée nationale le 25 septembre 2024 (voir texte en annexe), il est demandé au gouvernement de prendre acte des enjeux liés au manque de main-d'œuvre et de poursuivre et d'intensifier les efforts pour pallier la situation en collaboration avec l'industrie touristique.

Face à une économie de plus en plus numérique, il devient essentiel de pallier le déficit de connaissance par des initiatives de formation et de sensibilisation. Au cours des dernières années, des efforts ont été déployés pour faciliter la transition numérique des entreprises. On ne peut nier que la prochaine étape sera l'intégration de l'intelligence artificielle dans plusieurs secteurs stratégiques, comme la santé et le transport, où les pratiques seront transformées en profondeur. L'intelligence artificielle occupe une place de plus en plus centrale dans l'économie mondiale, transformant la manière dont les entreprises fonctionnent, innovent et créent de la valeur. En automatisant des tâches répétitives et chronophages, l'intelligence artificielle permet aux entreprises d'optimiser leurs opérations, de réduire leurs coûts et d'améliorer leur productivité. Il s'agit également d'un domaine hautement compétitif qui évolue à une rapidité effarante. Alors qu'un programme comme ChatGPT n'a cessé de gagner en popularité au cours de la dernière année, il suffit qu'une entreprise chinoise annonce un nouveau système, moins coûteux à produire et tout aussi efficace, pour ébranler les grands joueurs américains.

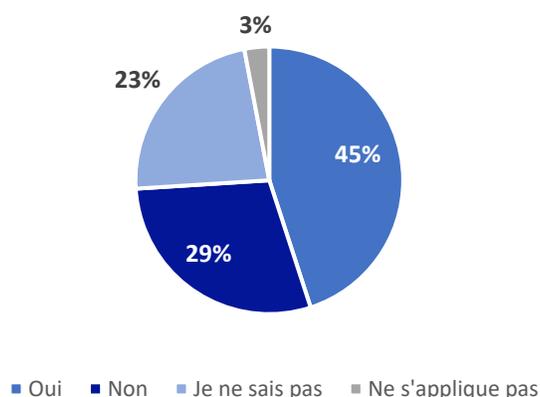
L'intelligence artificielle peut jouer un rôle de plus en plus important dans l'industrie du tourisme, transformant l'expérience des voyageurs et les stratégies des entreprises du secteur. Grâce à ses algorithmes, les plateformes peuvent anticiper les préférences des clients pour leur proposer des itinéraires personnalisés, des recommandations sur mesure et des offres ciblées. L'intelligence artificielle permet aussi d'automatiser des tâches comme la gestion des réservations, l'assistance client multilingue ou encore l'optimisation des prix en fonction de la demande en temps réel. Les utilités de l'intelligence artificielle peuvent nous surprendre encore et, dans une situation où l'accès à certains bassins de main-d'œuvre se complexifie, le recours à la technologie peut faire partie des solutions pour limiter les effets de la pénurie de main-d'œuvre.

Les entrepreneurs touristiques qui ont répondu au sondage RADAR de l'Alliance confirment que l'intelligence artificielle sera présente dans les entreprises du Québec. Effectivement, près de la moitié des entrepreneurs (45 %) affirme que l'intelligence artificielle sera utilisée au cours de la prochaine année. Parmi ces derniers, 72 % envisagent d'utiliser l'intelligence artificielle pour rédiger et traduire des textes, 33 % pour analyser des textes et 31 % pour la production d'images et de visuels. En plus de prendre un certain temps de

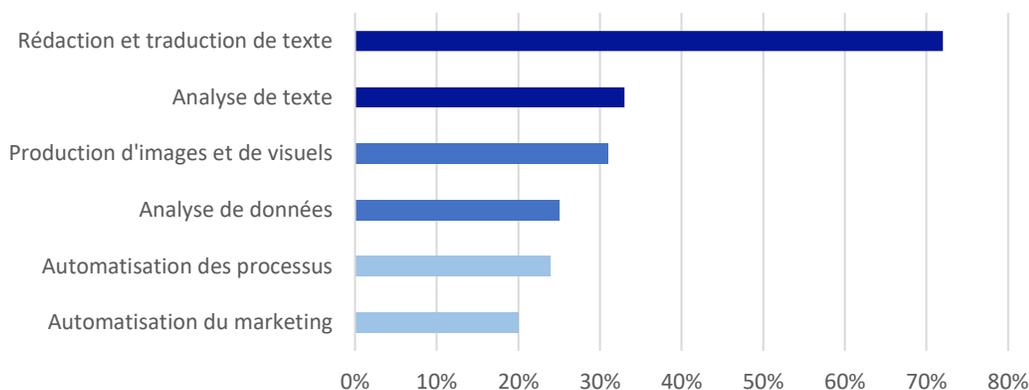
réalisation, ce sont des tâches qui peuvent demander une main-d'œuvre qualifiée.

Graphique 4 – Utilisation de l'intelligence artificielle

Au cours de la prochaine année, est-ce que votre entreprise ou organisation utilisera l'intelligence artificielle ? (n=791)



Quelle(s) utilisation(s) votre entreprise ou organisation prévoit-elle faire de l'intelligence artificielle ? Sélectionnez un maximum de trois utilisations. (Les répondants qui prévoient utiliser l'intelligence artificielle, n=354)



Parmi les répondants qui ont affirmé ne pas prévoir utiliser l'intelligence artificielle (29 %), un entrepreneur sur cinq (21 %) affirme que le manque de connaissance en est la cause. Ce constat met en lumière un enjeu majeur : la méconnaissance des outils et des bénéfices liés à l'intelligence artificielle freine son adoption, même parmi les entrepreneurs qui pourraient en tirer un avantage compétitif. Cependant, pour que cette transition vers l'intelligence artificielle se fasse à un rythme soutenu et inclusif, il est impératif d'allouer des ressources financières. Des subventions ou des programmes de soutien aux PME pourraient jouer un rôle clé pour rendre cette technologie accessible et

accélérer son intégration dans les processus d'affaires. Cela permettrait également de limiter les effets de la pénurie de main-d'œuvre en automatisant certaines tâches répétitives et en permettant aux employés de se concentrer sur des activités à plus forte valeur ajoutée.

Recommandation 2

Accompagner les entreprises touristiques dans leur transition vers l'utilisation de l'intelligence artificielle.

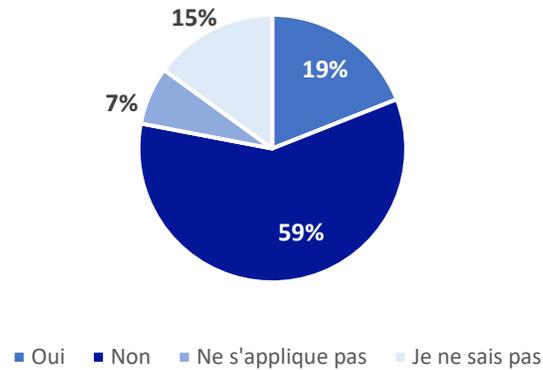
3.3 Soutenir le développement de l'offre touristique au Québec

En 2023, les recettes touristiques du Québec ont atteint 16,7 G\$, témoignant de l'importance du secteur pour l'économie provinciale. Soutenir le développement de l'offre touristique est essentiel pour maintenir cette dynamique et renforcer l'attrait du Québec sur la scène internationale. Une offre diversifiée et de qualité favorise non seulement l'augmentation des séjours et des dépenses des visiteurs, mais aussi la création d'emplois et le développement économique des régions. En misant sur une stratégie durable, le Québec peut consolider sa position comme destination de choix tout en répondant aux défis du secteur, tels que la concurrence mondiale et les attentes croissantes des voyageurs en matière d'accessibilité et d'expérience authentique.

Pour se développer, les entreprises touristiques, comme pour tout secteur économique, ont besoin de sources de financement abordables et suffisantes pour concrétiser leurs projets. À ce sujet, les résultats du RADAR démontrent que six entrepreneurs sur dix (59 %) considèrent que leur entreprise n'a pas accès à ce financement. Ce résultat est comparable à celui obtenu l'année dernière alors que 66 % des entrepreneurs avaient exprimé cet avis.

Graphique 5 – Accès au financement

Estimez-vous que votre entreprise ou organisation a accès à des sources de financement abordables et suffisantes pour réaliser ses projets ? (n=800)



Il est généralement reconnu dans le secteur touristique que l'accès au financement est plus difficile, et cela, pour une panoplie de raisons (activités saisonnières, exposition aux aléas climatiques, entreprises établies en milieu rural, organismes sans but lucratif, l'absence d'actifs significatifs, etc.). Cette réalité et les résultats du RADAR ont motivé le Centre d'intelligence d'affaires en tourisme (CIAT) de l'Alliance d'approfondir la question de l'accès au financement des entreprises touristiques.

Pour ce faire, le CIAT a réalisé une étude détaillée des éditions 2020, 2017 et 2014 de l'Enquête sur le financement et la croissance des PME de Statistique Canada afin de documenter rigoureusement et objectivement les difficultés des entreprises touristiques à accéder à du financement.

Les principaux constats de l'étude sont que :

- 55% des entreprises touristiques considèrent que l'accès au financement peut être un obstacle à leur croissance, comparativement à 40% dans l'ensemble des secteurs;
- L'anticipation d'un refus est la principale raison pour laquelle les entreprises touristiques, spécialement d'hébergement et restauration, n'appliquent pas pour du financement externe;
- L'instabilité du secteur ou un projet jugé trop risqué est la raison du refus de financement par emprunt pour près de 40% des entreprises touristiques, comparativement à près de 20% pour l'ensemble des secteurs;
- Le montant moyen autorisé pour une hypothèque non résidentielle en tourisme est de 509 000 \$, comparativement à 894 000 \$ dans l'ensemble des secteurs;

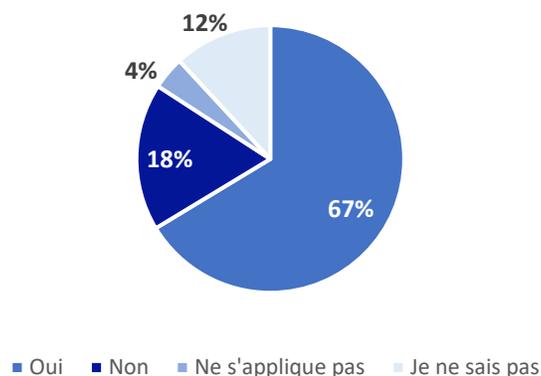
- Le montant moyen autorisé pour une marge de crédit en tourisme est de 77 000 \$, comparativement à 225 000 \$ pour l'ensemble des secteurs;
- Le montant moyen autorisé pour une carte de crédit en tourisme est de 13 000 \$, comparativement à 19 000 \$ pour l'ensemble des secteurs;
- Le montant moyen autorisé pour un crédit-bail en tourisme est de 23 000 \$, comparativement à 100 000 \$ pour l'ensemble des secteurs;
- Le montant moyen autorisé pour un crédit commercial en tourisme est de 22 000 \$, comparativement à 79 000 \$ pour l'ensemble des secteurs;
- Le montant moyen autorisé pour des capitaux propres en tourisme est de 94 000 \$, comparativement à 936 000 \$ pour l'ensemble des secteurs;
- Entre 2017 et 2020, le montant moyen autorisé pour un financement gouvernemental en tourisme est de 8 400 \$, comparativement à 26 000 \$ pour l'ensemble des secteurs.

Les différences observées dans cette étude confirment la difficulté d'accès au financement pour les entreprises touristiques. La prochaine étude de Statistique Canada sera disponible en début d'année 2025, mais il n'y a aucune raison de croire que cette tendance sera inversée.

Ce qui n'empêche pas les entrepreneurs d'avoir des idées de grandeurs et de vouloir se développer. Les résultats du RADAR démontrent que les deux tiers des entrepreneurs (67 %) affirment que leur entreprise prévoit avoir besoin de financement pour la réalisation de projets au cours de la prochaine année.

Graphique 6 – Besoin de financement

Au cours de la prochaine année, votre entreprise ou organisation prévoit-elle avoir besoin de financement pour la réalisation de projets? (n=800)



D'ailleurs, parmi ces derniers, 68 % envisagent de s'adresser au gouvernement pour obtenir du financement.

Le Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) et le Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT) jouent un rôle incontournable pour soutenir les entreprises en répondant efficacement à leurs besoins en développement. Les bonifications apportées dans le cadre du budget 2024-2025 ont été accueillies positivement par l'industrie touristique. La situation économique actuelle demeure marquée par une grande incertitude, rendant les prévisions et les décisions stratégiques plus complexes. Il serait pertinent d'entamer rapidement les discussions sur ces programmes afin de les reconduire et de les bonifier pour 2026-2027, et ainsi répondre aux attentes des entreprises tout en anticipant les défis à venir.

Les besoins des entreprises sont clairement identifiés et leurs défis sont bien documentés. Les entrepreneurs nécessitent un soutien accru afin de développer l'offre touristique au Québec et de préserver son positionnement privilégié auprès des touristes internationaux. Une croissance des recettes touristiques se traduit également par une augmentation des revenus pour le gouvernement, contribuant ainsi au financement des services publics et des projets de société. Un appui stratégique et adapté permettrait non seulement de renforcer la compétitivité du secteur, mais également de maximiser les retombées économiques pour l'ensemble des régions. Il est donc essentiel d'agir pour répondre à ces enjeux et soutenir la croissance durable de l'industrie.

Recommandation 3

Simplifier et accélérer l'accès au financement en offrant des garanties de prêt aux entreprises du secteur touristique.

4. Conclusion

Le développement du secteur touristique québécois repose sur des priorités stratégiques essentielles. L'attraction des touristes internationaux joue un rôle central dans cette dynamique, générant actuellement 4,1 G\$ d'argent frais injecté directement dans l'économie québécoise. L'objectif de dépasser les 5 G\$ nécessite des efforts concertés pour renforcer la visibilité du Québec sur les marchés internationaux et offrir une expérience touristique qui se distingue par sa qualité et son authenticité. À cet égard, un soutien accru à l'offre touristique est indispensable pour consolider la position du Québec comme destination de choix et maximiser les retombées économiques.

Parallèlement, il est crucial de limiter les impacts de la pénurie de main-d'œuvre. Il est essentiel d'explorer et d'utiliser tous les bassins de main-d'œuvre disponibles, mais d'autres pistes de solution méritent d'être

approfondies. L'intelligence artificielle peut répondre à certains besoins des entrepreneurs et un soutien du gouvernement pour faciliter la transition est souhaité. La collaboration étroite entre le gouvernement et l'industrie est capitale pour élaborer des solutions adaptées, qu'il s'agisse de programmes de formation ciblés, de stratégies de rétention ou de l'intégration accrue de nouvelles technologies. Cette approche concertée permettra non seulement de répondre aux besoins immédiats, mais aussi d'assurer une croissance durable et équilibrée du secteur. Ensemble, ces efforts contribueront à faire du Québec une référence mondiale en matière de tourisme, tout en renforçant son économie et en soutenant les communautés locales.

Annexe

Motion présentée par la députée de Chomedey, Mme Sona Lakhyan Olivier, le 25 septembre 2024 et adoptée par l'Assemblée nationale.

« Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale du tourisme, qui se tient chaque année le 27 septembre;

« Qu'elle rappelle qu'il s'agit d'une occasion de célébrer une industrie qui permet chaque année à des millions de Québécois et de touristes venus de l'extérieur du Québec de découvrir, savourer et bénéficier des richesses de notre territoire, de nos quatre saisons, de notre culture et de notre savoir-faire;

« Qu'enfin, elle prenne acte des enjeux importants liés au manque de main-d'œuvre dans le secteur touristique et qu'elle demande au gouvernement de poursuivre et intensifier les efforts pour pallier cette situation en collaboration avec les principaux acteurs de l'industrie. »

